

## **COMMUNIQUÉ**

### **Pour diffusion immédiate**

## **L'horticulture ornementale, une solution au problème des cyanobactéries**

Saint-Hyacinthe, le 10 juillet 2007 – Depuis l'été dernier, nous entendons davantage parler de la présence de cyanobactéries dans les cours d'eau de certaines régions du Québec. Cette semaine, le gouvernement du Québec faisait connaître son plan d'action et d'intervention en matière de prévention et de contrôle de cette bactérie qui rend les eaux de nos lacs impropres à la consommation et aux activités récréatives.

À la Fédération interdisciplinaire de l'horticulture ornementale du Québec (FIHOQ), nous croyons que les végétaux d'ornement (arbres, arbustes, graminées, vivaces, etc.) sont une des solutions au problème des cyanobactéries.

### ***Que sont les cyanobactéries?***

Également appelées « algues bleues » lorsque très abondantes, les cyanobactéries peuvent provoquer un « bloom » à la surface des lacs donnant à l'eau un aspect verdâtre, tel un déversement de peinture. Ces microorganismes sont retrouvés naturellement partout sur la planète, mais généralement en très petite quantité. Le problème avec la prolifération des cyanobactéries dans un cours d'eau est la production de cyanotoxines par ces organismes, rendant l'eau impropre à la consommation et aux activités récréatives (au contact de ces toxines, il peut s'en suivre une irritation cutanée).

Plusieurs facteurs environnementaux tendent à favoriser la prolifération de cyanobactéries:

1. une concentration importante en phosphore (pouvant provenir de tributaires agricoles, d'effluents municipaux d'eaux usées, de fosses septiques, etc.)
2. une température élevée de l'eau
3. une faible vitesse d'écoulement de l'eau (eaux stagnantes)
4. un apport en sédiments provenant de l'érosion des sols.

### **L'horticulture ornementale : une solution au problème des cyanobactéries!**

Les plantes ornementales comme les plantes indigènes sont bénéfiques pour l'environnement:

- ✓ Réduction de l'érosion du sol par le vent et l'eau (système racinaire important);
- ✓ Meilleure infiltration de l'eau, réduisant ainsi les pertes par ruissellement;
- ✓ Abaissement de la température ambiante;
- ✓ Capteur de CO<sub>2</sub> et producteur d'oxygène;
- ✓ Filtration des substances toxiques.

En aménageant de façon adéquate les terrains riverains, les végétaux contribuent donc à protéger les cours d'eau. Des études scientifiques ont démontré que les plantes herbacées, incluant les graminées, ainsi que les arbustes indigènes jouent un rôle important dans la protection des cours d'eau :

- ✓ Augmentation du potentiel d'infiltration de l'eau lors de précipitations;
- ✓ Diminution de l'écoulement de surface;
- ✓ Infiltration physique de sédiments et de nutriments en solution;
- ✓ Réduction du lessivage des nutriments;
- ✓ Diminution de l'érosion des berges.

### ***Les actions de l'industrie de l'horticulture ornementale concernant les cyanobactéries***

Consciente de cette problématique, la Fédération interdisciplinaire de l'horticulture ornementale du Québec (FIHOQ), la « porte-parole » officielle et **la référence** en matière d'horticulture ornementale au Québec, considère faire partie de la solution. Elle propose donc des solutions concrètes et viables, tant pour les municipalités, les citoyens que pour ses membres, afin de contrôler le phénomène des cyanobactéries et de maintenir la qualité de l'eau. Ainsi, plusieurs actions concrètes pour la protection des cours d'eau ont été entérinées par les membres de la FIHOQ à l'hiver 2007 (références et bibliographie disponibles sur demande):

1. Promouvoir la **renaturalisation** des berges et sensibiliser les citoyens, à l'échelle du bassin versant, à l'importance de cette végétalisation.
2. Dans l'attente de cette renaturalisation, **respect d'une zone de 10 mètres** à partir de la ligne des hautes eaux sans engrais et sans tonte.
3. Au-delà de la zone de 10 mètres, application d'**engrais sans phosphore** et dont la source d'**azote est à libération lente**.
4. Informer les riverains de l'importance d'ajouter une combinaison d'arbres, d'arbustes, de vivaces, de plantes herbacées (comme les graminées) et de plantes couvre sol afin d'**augmenter la biodiversité** de leur terrain. Choisir des espèces végétales adaptées aux conditions environnementales de la région et du site.
5. Pour les surfaces gazonnées se trouvant au-delà du 10 mètres, **informer les citoyens sur les bonnes pratiques d'entretien** (tonte, fertilisation, terreautage, etc.) à adopter (réf. communiqué *Guide d'implantation et d'entretien d'un gazon durable*, FIHOQ).

Préoccupée par la santé de nos cours d'eau au Québec, la FIHOQ souhaite collaborer avec les différents intervenants du gouvernement provincial, des municipalités, des MRC ainsi que des comités de bassin versant afin de trouver des solutions concrètes à court, moyen et long termes. L'industrie de l'horticulture ornementale au Québec est une industrie verte et constitue l'une des solutions au problème des cyanobactéries.

-30-

Sources : Sophie Rochefort  
Chargée de projet en environnement  
Luce Daigneault  
Directrice générale  
**FIHOQ, 450-774-2228**

Info-Presse : Linda Bossé  
Agent de communication et de  
Liaison

